

**Zbigniew Drozdowicz**

**Altruiste raisonnable des temps moderne**

**Referat wygłoszony na XXIX Kongresie ASPLF, Nicea 2002**

**AVENIR DE LA RAISON, DEVENIR DES RATIONALITES**

**Actes XXIX ème Congres de l'ASPLF**

Librairie Philosophique J. Vrin, Paris 2004

Avant d'aborder la question signalée dans le titre de mon intervention, il me paraît important de formuler quelques remarques préliminaires. Or, on n'a pas besoin de rappeler que pendant des siècles la culture européenne subissait des changements, les idéologies et les modèles de comportement se succédaient. Certains parmi eux étaient l'objet d'intéressantes études réalisées par les philosophes de la culture<sup>1</sup>. Toutes ces analyses invitent à la discussion, mais il est difficile de faire des généralisations qui puissent concilier différents points de vue. La vision de la culture européenne que je propose ici est aussi une approche fragmentaire et personnelle. Quel est le statut épistémologique de cette conception? En premier lieu, il s'agit en effet d'une certaine conceptualisation déduite de la réalité historique. Elle ne traduit pas entièrement cette réalité, mais elle permet de saisir - j'espère bien - certains éléments importants de la culture intellectuelle de l'Europe; elle facilite également la traversée de cette totalité si diversifiée que recouvre la notion de culture européenne.

En deuxième lieu, l'altruisme - mentionné dans le titre - n'est pas un tout autonome pour qu'on puisse en parler sans se référer à un fondement ou à un contexte discursif qui le précède. Cet altruisme est pour moi un égoïsme raisonnable. Bref, il s'agit de l'attitude d'un tel égoïste qui veut et qui sait vivre et coopérer avec les autres, mais son mobile n'est pas la charité, la contrainte (Moyen Age), mais le calcul rationnel, ou mieux le bilan des gains et des pertes. La naissance d'un tel égoïste et d'un tel égoïsme tombe sur le XVI siècle, sa „maturation”se fait au cours du XVIIe s. et il atteint son âge adulte au XVIIIe siècle. On le voit bien entre autres dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789. Selon moi, toutes ces lois sont

formulées du point de vue de l'égoïste raisonnable et dans son intérêt, tous les articles montrent bien ce qu'un tel égoïste peut et ne peut pas faire<sup>2</sup>. Il s'est vite avéré que les plus sublimes idéaux et les propositions les plus sensées peuvent servir les citoyens les plus incultes et fanatiques - ce qui revient au même - emportés par un égoïsme insensé (individuel et collectif). Ces citoyens ont provoqué une tempête qui est passée à l'histoire sous le nom de la „Grande Révolution Française”. Elle n'était qu'un prélude aux guerres qui se sont déversées dans toute l'Europe. Les ravages et les férocités ont ébranlé la foi dans la raison humaine et dans la possibilité d'un égoïsme sain. Les premières décennies du XIXe s. sont donc une tentative de la restauration de „l'ancien régime” avec son modèle du bon-chrétien se conduisant selon le principe de charité et d'altruisme gratuit.

Cette courte période dans l'histoire de l'Europe moderne a contribué à persuader les milieux sociaux d'opinion que le retour de l'ancien régime n'était ni nécessaire ni possible. Les libéraux le savaient déjà. Ils ont commencé à formuler des prises de position sociales de plus en plus significatives. Les hommes politiques qui se recrutent parmi eux sont représentés dans le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire dans de nombreux pays européens. Ils sont devenus des porte-parole de l'altruisme calculé. Pour présenter cette attitude j'ai l'intention d'évoquer les choix et les idées des libéraux français du XIXe et du début du XXe siècle. Je tiens à préciser qu'il s'agit d'une des versions possibles de cet altruisme et qu'une partie des idées, des revendications, des espoirs paraissent aujourd'hui anachroniques. Pourtant cela n'empêche pas de voir dans l'altruisme raisonnable des libéraux français une illustration de ce qu'il était dans le passé.

Cet altruisme fait parti du message du mouvement libéral sans tenir compte des divisions et des fractions internes (gauche, droite). Il est donc intéressant à le rappeler en grandes lignes. En ce qui concerne l'ambition des libéraux de l'époque, il faudrait répondre, selon moi, qu'il s'agirait de la saisie du rôle des médiateurs sociaux, médiateurs nécessaires pour chaque société qui est livrée à des conflits d'intérêts. Il est clair que la société française du XIXe s. n'en était pas libre. La révolution et les guerres napoléoniennes n'ont pas contribué à les affaiblir, au contraire, le fossé entre la „vieille France” et la „nouvelle France” s'est approfondi. Il n'était pas facile

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos Zygmunt Bauman, *Ponowoczesne wzory osobowe*, Warszawa 1994, p. 7 et passim.

d'être médiateur dans cette situation. Il était pourtant facile de se faire accuser de collaborer avec un seul camp. Les libéraux se confrontaient souvent à de tels reproches<sup>3</sup>. Ils répondaient aux opposants en leur démontrant les faiblesses et les dangers qui se cachent derrière leurs slogans. Dans les premières décennies du XIXe siècle, la menace la plus importante de la vie sociale était pour eux la révolution sociale, même celle qui avait lieu en juillet 1830 en France<sup>4</sup>. Le danger résidait dans les désirs et les attentes trop exaspérés des hommes; y compris le désir de la liberté sans bornes et à tout prix, ne telle liberté se transformant en tyrannie autodestructrice et dévastatrice. Cette idée de la liberté était combattue par Benjamin Constant. Dans ses discours politiques, il soutenait que chacun qui vit dans une société est obligé de faire des sacrifices. Le sacrifice, le renoncement, sont la mesure de l'intelligence humaine et du civisme. Autrement dit, on ne peut pas être uniquement égoïste, il faut être aussi altruiste, cela veut dire - il faut trouver un compromis raisonnable entre le penchant naturel à l'égoïsme et le penchant à l'altruisme, effet des contraintes dues à la vie sociale.<sup>5</sup>

François Guizot occupe une place particulière dans l'histoire du libéralisme du XIXe et du libéralisme français. Homme politique, penseur, il est passé à la postériorité comme auteur du slogan: „enrichissez-vous”; enrichissez-vous, si vous avez assez de talent et d'envie, car c'est la seule voie pour réaliser son propre intérêt et l'intérêt social. Dans son credo, le slogan „faites des carrières” jouait aussi un rôle important. Selon lui, dans la France de Louis-Philippe, d'anciens privilèges, des exclusions et des dominations aristocratiques n'existent plus; toutes les carrières sont ouvertes pour tous; les devoirs incombent à tous; tous jouissent des mêmes libertés individuelles<sup>6</sup>. Il ajoutait que dans chaque société existait et existerait toujours une aristocratie quelconque; l'ancienne devait son élévation aux lois injustes, la contemporaine serait l'effet des différences naturelles et du développement libre de l'homme de la société. Elle est créée par tous ceux qui réalisent sa propre ambition de se trouver au plus haut de l'échelle sociale en faisant des efforts pour satisfaire et réconcilier différents facteurs sociaux, en cherchant des classes et des

---

<sup>2</sup> De manière générale, « la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (art. 4), mais le citoyen doit rester raisonnable – il se montrerait déraisonnable, s'il n'obéissait pas aux lois qu'il avait lui-même légiférées, etc.

<sup>3</sup> Ils étaient formulés de deux côtés de la scène politique, à la fois par les conservatistes et les socialistes.

<sup>4</sup> Cf. A. Thiers, *La Monarchie de 1830*, Paris 1831.

<sup>5</sup> L'article 17 de la *Déclaration de l'homme et du citoyen* de 1789 peut témoigner comment il était difficile aux libéraux d'élaborer un compromis.

personnes qui sont guidées par le sens de l'ordre et du respect; ils veulent que les positions établies et élevées reconnaissent leur propre élévation, il s'agit des hommes politiques et des avocats et des notaires. Faut-il ajouter qu'il pensait aux hommes fidèles dans leur conduite aux principes du libéralisme?

Les événements de 1848 constituaient un choc pour toute la société française. Ils étaient très mal acceptés par les personnes telles que Guizot. Ils annonçaient pour elle non seulement la fin de la carrière politique mais aussi le rejet de leurs idéaux. Bref, on peut dire qu'ils comprenaient trop d'égoïsme (individuel et collectif) et trop peu d'altruisme. Cette leçon a été bien comprise par Émile Faguet et la génération suivante des libéraux français qui a introduit des modifications importantes. Auteur de nombreux travaux sur le libéralisme, Faguet a publié une étude très controversée „L'éloge de l'incompétence”. C'était en effet une critique radicale de la démocratie parlementaire - il lui reprochait qu'elle ne tolère aucune force individuelle ou collective hors de l'état, hors du gouvernement. L'ouvrage contenait une virulente critique du système politique de la France, selon Faguet les postes représentatifs sont interdits aux personnes incompetentes et aux étrangers<sup>7</sup>.

Faguet est également auteur du traité « Libéralisme ». Il contient non seulement le credo de cette philosophie sociale mais aussi la proposition d'un nouveau consensus entre l'égoïsme raisonnable et l'altruisme raisonnable. Il exprime sa foi dans « le penchant de l'homme pour se libérer de l'état du despotisme et pour retrouver la somme maximale des libertés individuelles ». Il ajoute aussi que le propre de l'homme est non seulement ce penchant mais le fait qu'il fait partie d'une société et qu'il ne dispose d'aucun droit personnel, s'il ne rend un service quelconque<sup>8</sup>. Il ne peut pas rester exclusivement égoïste ou altruiste. Il peut et il doit être l'un et l'autre de manière bien équilibrée.

Il considérait que les „Déclarations de l'homme et du citoyen” de 1789 et de 1793 n'indiquaient pas les proportions requises. Il jugeait que les paragraphes étaient souvent contradictoires et compliqués et cherchaient à réconcilier l'eau avec le feu, c'est-à-dire les droits de l'individu avec les droits du peuple, le principe de liberté avec celui d'égalité, le principe de liberté de l'individu avec les compétences très restreintes du gouvernement (les auteurs voulaient

---

<sup>6</sup> Cf. F. Guizot, *Des moyens de gouvernement et d'oppositions dans l'état actuel de la France*, Bruxelles 1846, p. CXXVI et passim.

<sup>7</sup> Cf. É. Faguet, *Kult niekompetencji*, Lwów-Warszawa 1922, p. 61 et passim.

que la liberté d'un seul homme soit limitée seulement par la liberté des autres, ils refusaient tout droit au gouvernement sauf celui de veiller à ce que soit respectée la liberté). En appréciant les libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle, il leur reprochait d'avoir accepté et exercé le pouvoir. Il est impossible qu'un gouvernement de n'importe quelle couleur ne se dise pas que le danger vient du fait qu'il est lui-même un tout absolu dans l'état, qu'il ne pense pas que tout ce qui est hors de lui est contre lui, qu'il ne considère pas comme état dans un état tout ce qui garde un peu de liberté et d'autonomie au sein de l'état.

Pour cet état de choses, il rendait responsables non seulement les libéraux et les représentants d'autres options politiques mais aussi tous les Français qui favorisent l'esprit de parti. Le Français est, selon lui, l'incarnation de l'esprit de parti, il ne cherche que le succès de ses intérêts et puis le triomphe de son parti et l'écrasement du camp opposé. Cette condamnation de l'esprit de parti est sans doute une mise en cause de l'égoïsme insensé ou bien la critique de l'incapacité de la réconciliation de l'égoïsme (individuel et collectif) avec l'altruisme qui permettrait de se dresser au-delà les antipathies et les ressentiments pour faire une alliance avec les anciens opposants politiques.

Il faut mentionner que Faguet appliquait le modèle de l'égoïste raisonnable aux problèmes religieux et aux relations État – Église. Dans son programme, on peut trouver la critique de précédents gouvernements libéraux en France pour leur anticléricalisme qui n'était qu'un prétexte pour fonder le pouvoir sur le despotisme. Il avouait qu'il avait du mal à regarder les hommes habillés en noir ou en brun se promener dans la rue, mais il ajoutait qu'il s'agissait d'un jugement personnel. Selon lui, il faut reconnaître la raison sociale de l'Église en France. Elle ne devrait pas intervenir dans les affaires de l'état et elle devrait être utile socialement. S'il s'agit du statut social de cette institution, il devrait être le même que celui de la société des chemins de fer. Il s'attendait à ce qu'une telle société conduise à la réforme intérieure qui la transforme en association des citoyens qui se réunissent pour « prier Dieu, parler des questions de la vie spirituelle et encourager les oeuvres de charité ».

---

<sup>8</sup> Cf. É. Faguet, *Liberalizm*, Lwów, p. 27 et passim.